

ABONNEMENT

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 20
 Réclames, — . . . 30
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

NOUVEAU MINISTÈRE

Nous avons reçu, hier soir, la dépêche suivante annonçant la composition définitive du nouveau ministère.

Paris, 2 avril, 8 h. 34 soir.

Voici les noms des nouveaux ministres :

- M. FLOQUET, président du conseil, ministre de l'intérieur.
- M. GOBLET, ministre des affaires étrangères.
- M. DE FREYCINET, ministre de la guerre.
- M. PEYTRAL, ministre des finances.
- M. LOCKROY, ministre de l'instruction publique.
- M. RICARD, ministre de la justice.
- M. VIETTE, ministre de l'agriculture.
- M. LOUBET, ministre des travaux publics.
- Amiral KRANTZ, ministre de la marine.
- M. PIERRE LEGRAND, ministre du commerce.

ENFANTEMENT

Samedi, dès la première entrevue qu'ils ont eu ensemble, M. Carnot a chargé M. Floquet de composer un nouveau Cabinet. Celui-ci, qui désirait ardemment cette mission, a accepté l'offre sans la moindre hésitation.

Aussitôt rentré au Palais-Bourbon, il s'est occupé de chercher des collaborateurs.

M. Goblet, à qui il s'est adressé tout d'abord, a accepté avec empressement. Il a les affaires étrangères. Dans les circonstances actuelles, c'est bien au-dessus de sa petite taille.

M. de Freycinet, auprès duquel des démarches furent faites également, eut l'air de se faire tirer l'oreille ; il demanda à réfléchir, à consulter ; finalement il s'est décidé à prendre le portefeuille de la guerre. Nous avons donc le Civil que les radicaux souhaitent depuis si longtemps.

M. Viette est très désireux de rester à

l'agriculture et il ne l'a pas laissé ignorer. On a tenu compte de son désir.

M. Lockroy est possédé d'une violente ambition parlementaire. Ayant une aptitude spéciale pour les cultes, Floquet, pour lui être agréable, lui a mis sur la tête l'instruction publique, les beaux-arts et les cultes. Voilà les catholiques nantis d'un bon protecteur.

L'amiral Krantz conserve la marine et les colonies.

M. Peytral se pousse et est très poussé par ses amis pour le ministère des finances.

M. Granet s'est porté candidat à deux ou trois ministères en même temps pour avoir plus de chances d'en obtenir un. On a cité le nom de M. Mariani, cousin de M. Floquet, ministre plénipotentiaire à Munich, pour les affaires étrangères. Des considérations politiques l'ont fait écarter.

Dimanche, à deux heures de l'après-midi, MM. de Freycinet, Goblet et Floquet se sont réunis et ont conféré jusqu'à 4 heures 1/2 du soir.

Au cours de cet entretien, les trois hommes politiques ont longuement étudié le programme politique du nouveau ministère. M. de Freycinet, qui n'avait pas accepté d'une façon ferme d'entrer dans la combinaison, a donné son adhésion, sur les plus pressantes instances de M. Floquet.

Le sénateur de la Seine prend le portefeuille de la guerre, avec un chef d'état-major général irresponsable devant le Parlement.

Les acceptations de MM. Goblet et de Freycinet étant devenues définitives, M. Floquet leur a fait part de ses intentions, tant au point de vue de la révision qu'à celui des réformes que le cabinet doit apporter devant les Chambres. On a également discuté l'éventualité d'une dissolution qui s'impose à brève échéance. Le président de la Chambre ne connaissant pas à ce sujet les intentions de Carnot, cette dernière question a été laissée de côté. Les trois chefs du nouveau ministère semblent être d'accord sur les deux premiers points.

Le cabinet est en majorité radical. Il est probable qu'il va se présenter devant les Chambres aujourd'hui mardi.

Après avoir lu sa déclaration ministérielle, le nouveau gouvernement prorogera le Parlement jusqu'au 15 mai prochain, lendemain du scrutin de ballottage des élections municipales.

Dans les couloirs

Pendant toute la journée de dimanche, les couloirs ont présenté une animation inaccoutumée — surtout un jour de Pâques.

A trois heures, une vingtaine de députés font le cent pas dans le salon de la Paix, attendant des nouvelles de la crise. On se communique les renseignements qui sont apportés par les familiers de la présidence. D'après les uns, la combinaison marche bien ; d'après les autres, M. Floquet est découragé devant les refus multiples des députés opportunistes auxquels il a offert des portefeuilles. Mais voici M. de Cassagnac qui sort des couloirs intérieurs du Palais. On l'interroge sur l'état des négociations entamées par le président de la Chambre.

« Je ne suis pas, dit-il, dans les confidences du négociateur, mais je crois que Floquet arrivera à constituer son cabinet. Il le fera d'autant plus que s'il ne réussissait pas, il brûlerait son étape.

« Quant à la question de savoir si son cabinet sera viable, c'est une autre affaire ; pour mon compte personnel, je crois qu'un ministère qui a d'entrée de jeu presque tous les républicains modérés contre lui, sans compter les droites, est un ministère qui ne peut pas durer bien longtemps. C'est la dernière cartouche que cette Chambre va brûler ; après le ministère Floquet, nous aurons, j'en suis certain, un ministère de dissolution, constitué avec l'élément opportuniste. »

Répondant à un de nos confrères qui lui demande ce qu'il pense de la personnalité de M. Floquet, le député du Gers trouve que le nouveau président du conseil est très décoratif, qu'il a une belle tête, qu'il préside bien la Chambre, mais que sa no-

torité ne va pas plus loin que les grilles du Palais-Bourbon.

De plus, ajoute M. de Cassagnac, je ne connais aucun travail de M. Floquet, et si vous voulez que je vous dise mon opinion, je crois qu'il n'a rien dans le ventre. Il échouera pitoyablement le jour où on soulèvera une des nombreuses questions épineuses qui sont à l'ordre du jour de la Chambre, — pour n'en citer qu'une, — la question de la mairie centrale.

M. de Cassagnac, qui est très écouté par tous les journalistes présents, parle encore du général Boulanger, des élections prochaines, etc.

Vers la fin de la journée, M. Andriaux fait une courte apparition, lui aussi vient prendre des nouvelles. L'ancien préfet de police, qui a beaucoup contribué au renversement du ministère Tirard, paraît on ne peut plus satisfait de la combinaison Floquet. Je vais devenir ministériel, dit en s'en retournant le député des Basses-Alpes ; il y a longtemps que ça ne m'était arrivé.

En somme, l'avènement d'un ministère Floquet est bien accueilli par l'élément radical qui siège au Palais-Bourbon ; mais ce qui donne à réfléchir pour l'avenir, c'est que les opportunistes font patte de velours. Nous ne pensons pas que cette attitude puisse durer longtemps. C'est à M. Floquet de veiller et d'éviter le premier coup de Jarnac !

Floquet, Teste, Wilson

Lorsque les scandales Wilson ont éclaté, les républicains nous assourdisaient en rappelant les scandales de la Monarchie :

Et Teste, et Cubières, et Fouquet !

Plus tard, quand l'opinion publique a obtenu des poursuites du gouvernement, ça a été une autre antienne : Voyez, en République, personne n'échappe à la loi ; sous une Monarchie on étoufferait l'affaire !

Il est peut-être bon de rappeler, au moment où la République acquitte Wilson, comment la Monarchie agissait dans les mêmes circonstances.

21 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FIN D'UN ROMAN

SUITE DE

L'Institutrice à Berlin

PAR M^{lle} MARIE MARÉCHAL.

CHAPITRE XVIII

Le temps passait pour tous cependant ; on glissait maintenant le long du Rhin, un peu entassés sur un de ces magnifiques bateaux à vapeur qui font le service entre ces rives enchantées.

Les tours démantelées revêtues de lierre, les bords solitaires se dressant çà et là comme des souvenirs vivants du passé arrêtaient le regard, éveillaient dans l'esprit de Giselle tout un monde d'idées poétiques.

Ici, le Rhin mugit et bouillonne ; de vieux sapins dont les racines à jour semblent se crispier sur le sol rocheux des collines, forment au fleuve une ceinture d'un vert noirâtre. Là, de petites gorges boisées s'ouvrent dans le flanc de ces mêmes collines comme des oasis de fraîcheur et de repos.

Qu'il ferait bon vivre là avec Raoul et Greppo ! Giselle ne se permet pas d'autre rêve. Il n'y a place que pour le frère bien-aimé dans cette petite maison blanche couverte de roses et de clématites

où la vie doit être si douce et si tranquille.

Encore des ruines, encore le passé venant chasser le présent ! Mais Giselle est la seule à s'intéresser à ces aspects mélancoliques ou charmants ; les ondines aux cheveux d'or qui venaient chanter à la surface du fleuve, ne hantent pas l'imagination de M^{lle} de Gasteln.

Écoutez-les faire leurs projets pour Strasbourg, où elles comptent bien jouer le rôle de princesses héritières :

— Moi, dit Bettina, en agitant son éventail, pour aller au temple dimanche prochain, je mettrai ma toilette de batiste écarlate garnie de valenciennes et de satin bleu.

— Pourquoi pas notre costume de barège ivoire, reprend Wilhelmine, c'est bien plus nouveau, avec le chapeau de paille de riz garni de roses rouges ?

— Nous verrons, reprend Bettina, nous avons le choix, grâce à notre beau-père ; peut-être serait-ce aimable de lui faire les honneurs de cette toile de Danemark brodée de myosotis en soie qu'il nous a fait venir de Paris.

— N'est-il pas singulier, Bettina, dit Wilhelmine d'un air rêveur, que maman nous permette de porter des toilettes parisiennes, elle qui a été présidente, pour la section de Berlin, de l'Association de la Mode allemande ?

— Cela n'a pas pris, ma chère ; il y a bien eu

un moment d'enthousiasme après la guerre, mais quand il s'est agi de mettre en pratique les statuts de l'association, c'est à qui trouverait de bonnes excuses pour s'en dispenser. Laissons ce petit triomphe à la France, elle n'a que cela pour elle.

Cette phrase appartenait en propre au baron d'Osterwald. Bettina la répétait comme un petit perroquet bien appris qui sait que les manifestations de son patriotisme lui seront payées par un bijou nouveau.

La baronne, elle, ne perd pas son temps dans ces futiles entretiens. Elle dresse ses plans pour sa vie nouvelle ; elle établit le budget, elle organise le service des domestiques, et son carnet de voyage ne contient, en fait d'impressions artistiques et poétiques, que d'interminables colonnes de petits chiffres soigneusement alignés et vérifiés.

Quant au baron, il est occupé de tout autre soin. Il déjeune, goûte, dine avec une lenteur qui absorbe la majeure partie de la journée. Pour lui, l'enchantement du voyage, ce n'est pas l'aspect d'un pays qui semble le domaine des fées, mais la contemplation de cette nappe damassée d'une blancheur de neige, où l'argenterie scintille, où les verres de cristal se rangent en bataillons serrés, où le calice de Bohême attend le Johannisberg, le Liebraumilck, où parmi les vases de porcelaine de Saxe remplis de roses, d'azalées, d'héliotropes au doux parfum, vont s'établir le

homard solitaire flanqué de buissons d'écrevisses, la poularde aux larges flancs, le pâté de Strasbourg... Strasbourg ! la terre promise et conquise, pour tous ces Allemands affamés !

Le baron d'Osterwald n'aurait pas été Prussien s'il avait négligé le côté pratique du voyage ; personne ne s'entendait comme lui à sucer les carcasses d'écrevisses, à étaler le foie gras sur de minces tartines, tout en dégustant un verre de vin du Rhin.

Mais pour en revenir à Giselle, pas plus sur le bateau à vapeur que dans le wagon, elle n'avait pris part à l'existence de la famille.

Au moment de l'entrée dans le bateau, Frida qui s'était glissée jusqu'à elle et se tenait suspendue à son bras, fut appelée par sa mère. La petite fille ne lâcha pas prise, malgré les injonctions de son institutrice, et la baronne fut obligée de se frayer un passage dans la foule pour arriver jusqu'à la récalcitrante.

— Êtes-vous devenue sourde ? demanda-t-elle. Frida ne savait pas mentir.

— Non, maman, mais je ne veux pas quitter M^{lle} Duparc.

— C'est ce que nous allons voir, petite rebelle. La baronne saisit alors l'enfant et serra son petit bras comme dans un étau, avec sa main fine mais nerveuse.

Frida essaya de résister.

Sous Louis XIV, il y a eu le surintendant Fouquet.

Cet homme, qui était le premier ministre du Roi, après avoir contribué au relèvement des finances de l'Etat, ne tarda pas à les dilapider dans un déploiement de luxe effréné.

Il possédait à Vaux un château dont les splendeurs et les jardins étaient célèbres.

Il a un jour l'idée d'y inviter Louis XIV lui-même.

Le monarque, stupéfait de cette fortune insolite, le fait arrêter au milieu même de la fête.

Fouquet, jugé et reconnu coupable, est condamné à l'exil perpétuel et à la confiscation de tous ses biens.

Il est mort relégué à la forteresse de Pignerol.

Au tour de Teste maintenant.

Sous Louis-Philippe, Teste, ancien ministre des travaux publics, et le général Despens-Cubières, ancien ministre de la guerre, furent compromis avec un agent d'affaires Parmentier et un gros financier Pellaprat, dans une concession illégale de mine de sel-gemme, moyennant pot-de-vin.

Le journal le *Droit* ébruite le scandale, et quatre jours après cette révélation, le Roi traduit les coupables devant la justice.

Teste est condamné à trois ans de prison et à la perte de ses droits civiques, ainsi que Cubières; Parmentier et Pellaprat sont également condamnés.

Voilà, il me semble, deux exemples topiques à jeter à la face de nos adversaires.

Et la conclusion apparaît sans commentaires, claire et lumineuse, du seul rapprochement de ces trois noms, représentant les trois grands scandales historiques: Fouquet, Teste, Wilson.

Fouquet et Teste, immédiatement poursuivis par le Roi;

Wilson, ménagé jusqu'au bout, protégé par le chef de l'Etat contre l'opinion publique déchaînée, donnant, pendant quatre mois, l'exemple inouï d'un voleur de haute marque, bravant les lois audacieusement.

Fouquet avait dilapidé le Trésor.

Teste et Cubières avaient reçu des pots-de-vin.

Il était réservé à Wilson de vendre ce qu'il y a de plus sacré: le signe de l'honneur!

Et enfin, Fouquet et Teste ont été condamnés, l'un à la prison perpétuelle, l'autre à trois ans de prison.

Wilson est définitivement acquitté!

Le gouvernement a joué une comédie judiciaire infâme à son occasion.

Nous ne croyions pas aux poursuites; il a été poursuivi.

Nous ne croyions pas à la condamnation de première instance; il a été condamné par le Tribunal.

Mais tout cela, c'était pour calmer l'indignation populaire, c'était une feinte, pour arriver au même résultat final: l'impunité par l'acquiescement de la Cour d'appel.

Voilà la justice de la République!

Nous préférons la justice de la Monarchie!
Gabriel BAUME.

PROJET DE REVISION

DE LA CONSTITUTION

Voici le texte de la proposition de revision présentée par l'extrême-gauche, laquelle a été l'occasion de la chute du ministère, dans la séance de vendredi soir:

« Fidèles à des convictions anciennes et à des engagements réitérés, nous vous demandons de voter la revision des lois constitutionnelles.

» On a maintes fois développé les raisons de principe qui condamnent la Constitution imposée en 1875 aux républicains, à titre de compromis, par des monarchistes. Quand nous invoquons ces raisons, nos contradicteurs nous reprochaient d'obéir à des préoccupations exclusivement doctrinaires. L'expérience a prouvé, une fois de plus, que les principes de la démocratie ne sont pas des dogmes abstraits, étrangers aux réalités pratiques, et qu'on ne les viole pas impunément.

» Il faudrait avoir oublié notre histoire pour ignorer que les rouages de la Constitution ont été agencés dans le dessein de contenir les volontés du suffrage universel et d'opposer aux réformes démocratiques toutes les lenteurs et tous les obstacles. Il faudrait fermer l'oreille aux cris devenus pressants de l'opinion pour ignorer que l'ajournement perpétuel des réformes et la stérilité de l'action parlementaire sont les premières causes du trouble profond jeté dans les esprits.

» En face du suffrage national, conquis en 1848, on a placé le suffrage restreint, en lui donnant des pouvoirs supérieurs, et l'on a vu les tendances et les mœurs du suffrage restreint s'imposer peu à peu aux représentants du suffrage universel.

» Comme pour préserver la législation que quatre-vingts ans de réaction nous avaient léguée, on a soumis toutes les réformes à d'interminables voyages entre les élus des deux suffrages; heureuses celles qui n'y perdent pas de longs mois, comme la réforme du service militaire, si impatiemment attendue, si universellement promise. Supprimez par la pensée le suffrage restreint, cette réforme serait déjà devenue la loi du pays. Seriez-vous ainsi accusés de n'avoir rien fait?

» Enfin on a voulu donner à un magistrat électif le rôle d'un souverain constitutionnel; on n'y a pas réussi et on a vu s'il était sage d'ôter au pouvoir républicain le caractère impersonnel qu'il doit toujours conserver.

» Aujourd'hui, ces violations de principes se traduisent non plus seulement par de graves inconvénients, mais par des dangers. Le pays voit avorter tous les efforts de ses élus et c'est le crédit de la Chambre qui en souffre. L'opinion publique a la tentation d'imputer au régime de discussion les résultats des institutions et des habitudes qui l'ont faussé.

» Nous ne voyons que trop les funestes enchaînements auxquels conduit un pareil spectacle. Il est temps d'aviser, si l'on ne

veut pas laisser au vieil esprit plébiscitaire la force que lui donnent contre nos libertés démocratiques des vices orléanistes.

» Hâtons-nous d'apporter à la situation les véritables remèdes. C'est le seul moyen d'empêcher qu'on ne les cherche dans de mortelles erreurs. La revision a toujours été un des premiers désirs d'une majorité républicaine; elle est devenue sa première sauvegarde.

» En conséquence, nous demandons à la Chambre d'adopter la résolution suivante:

« Article unique. — Il y a lieu de reviser les lois constitutionnelles. »

PELLETAN, REVILLON, CLEMENCEAU, PICHON, MILLERAND, SIMYAN, MESUREUR, LABORDERE, POU-DON, DE LACRTELLE, BOULLAY, BARODET, G. PERIN, etc.

INFORMATIONS

LA CANDIDATURE DU GÉNÉRAL BOULANGER

On a affiché hier matin à Lille, et dans les communes du département, la circulaire du général Boulanger.

Les délégués républicains de Lille au congrès de mercredi prochain ont pris l'engagement:

- 1° De repousser énergiquement la candidature du général Boulanger sous quelque forme qu'elle se présente;
- 2° De voter au premier tour de scrutin pour un candidat radical;
- 3° De se rallier au deuxième tour à la candidature républicaine qui aura réuni le plus grand nombre de voix.

L'INTRIGUE DU PETIT SADI

Les journaux boulangistes attaquent violemment M. Sadi Carnot. L'autre jour on l'accusait d'avoir été l'auteur de l'accident dont le général Brugère a été la victime; le surlendemain, sous le titre ci-dessus, la *Cocarde* écrivait:

« Le petit Carnot pourrait-il nous dire quelles étaient ses attributions à la correspondance républicaine dont M. Wilson était le propriétaire et le directeur? »

« Car il était des affaires de M. Wilson, l'intégral petit Sadi; il faisait des affaires avec M. Wilson, dans le local de la rue Bergère où était établi le *Moniteur de l'Exposition*. »

« M. Carnot pourrait nous dire ce qu'il faisait dans cette entreprise wilsonienne. Mais comme il ne le voudra pas, nous allons parler pour lui. »

« M. Carnot était répartiteur des fonds secrets aux journaux de province abonnés à la correspondance et que le gouvernement subventionnait. »

« Il passait du sale argent dans les doigts de l'intégral petit Carnot!... »

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Un journal publie l'information suivante: C'est en avril que le Président de la République entreprendra son premier voyage officiel. Ce voyage comprendra Bordeaux, Périgueux et Agen.

Demain, le préfet de la Gironde viendra arrêter, avec le colonel Lichtenstein, tous les détails des réceptions qui seront données en l'honneur de M. Carnot.

— Mademoiselle, dit tout à coup une voix railleuse derrière elle, voulez-vous me permettre de vous abriter contre le soleil?

Il n'était pas bien gênant, en vérité, ce soleil couchant aux doux reflets qui venait caresser de ses teintes pourpres le visage de la travailleuse. La demande audacieuse du jeune homme resta sans réponse. Giselle ne leva pas les yeux; elle continua à travailler, mais le tremblement de ses mains augmenta d'une façon très sensible.

Que se passa-t-il dans son âme?

N'évoqua-t-elle pas le souvenir de Raoul, dont la seule présence aurait suffi pour mettre en fuite ces impertinents, ou plutôt une autre image ne vint-elle pas se placer entre elle et ses persécuteurs? Si elle était là, lui, si prompt à châtier le coupable, à défendre le faible!...

(A suivre.)

Le Président de la République quittera sans doute Paris le 20 avril. Il se rendra d'abord à Périgueux, puis à Agen, et enfin à Bordeaux où il arriverait le 26 et passerait deux jours.

LES VICTIMES DE FERRY

Le brave colonel Donnier, du 64^e d'infanterie, vient de mourir à Toulon, des suites d'une maladie contractée sous le climat pernicieux du Tonkin.

Les meilleurs de nos officiers sont morts au Tonkin ou ont succombé à leur retour en France. Voilà ce que nous a rapporté le misérable Ferry!

Il est responsable de la mort du colonel Donnier, comme de celles de l'amiral Courbet, des généraux de Courcy et Bouët, des colonels Dugenne, Herbingier, etc., etc.

Ce n'est pas sa faute si de Négrier n'y est pas resté.

Voilà pourquoi l'ami de Bismarck, le lâche dont le portrait figurait dans l'*Almanach de Gotha*, conseillait à Ferron d'envoyer le général Boulanger au Tonkin.

Le premier acte d'une Chambre nouvelle sera de mettre Ferry en accusation.

EN ALSACE-LORRAINE

On annonce que les Allemands se proposent d'élever une statue à leur défunt empereur Guillaume. C'est leur droit, et nous ne nous en occuperions même pas, s'ils n'avaient désigné Metz pour hisser leur monument.

Le choix de la ville lorraine contient une intention qui ne saurait échapper à personne.

Le tribunal correctionnel de Strasbourg vient de condamner le nommé Louis Leroy, âgé de dix-neuf ans, ouvrier serrurier, de Reichshoffen, à deux mois de prison pour avoir essayé de se soustraire par la fuite en France à l'obligation du service militaire.

LE TACT DES ALLEMANDS

Les Allemands sont des gens remplis de tact. Il suffirait, pour édifier à ce sujet ceux de nos lecteurs qui n'en seraient pas convaincus, de leur dire que le général von Alten, que le gouvernement allemand vient d'envoyer à Paris pour remercier la France de la part qu'elle a prise à son deuil, était colonel d'un régiment de grenadiers de la garde en 1870. Après le désastre de Sedan, le colonel von Alten fut envoyé par le roi Guillaume au-devant de l'empereur Napoléon III avec la mission de recevoir l'épée de ce dernier.

Et c'est le même général que l'on envoie à Paris, dans une circonstance officielle! Il faut avouer que l'on ne saurait avoir plus de tact que cela!
(France militaire.)

NOUVELLES MILITAIRES

LA SUPPRESSION DES PONTONNIERS

La Chambre des députés vient de prendre une grave mesure, qui est de nature à inquiéter la population d'Angers, puisqu'elle aurait pour résultat, si elle n'était pas modifiée par le Sénat, de priver sans compensation cette ville du régiment des pontonniers.

La Chambre des députés a voté, en effet, après une longue discussion, le projet de loi tendant à faire passer les pontonniers dans le génie.

D'après ce projet, dit le *Ralliement*, les deux régiments d'artillerie-pontonniers existant actuellement, et comprenant ensemble vingt-huit compagnies, seraient supprimés et remplacés par vingt compagnies de sapeurs-pontonniers, réparties entre les quatre régiments de génie. Dans le système actuel, les équipages de pont doivent être attelés par des détachements tirés des régiments d'artillerie par voie de dédoublement lors de la mobilisation; dans le système projeté, vingt compagnies de sapeurs-conducteurs seraient créées pour le transport des équipages. On supprimerait donc deux bataillons de régiment et vingt-huit unités combattantes pour créer vingt unités de transport.

Disséminées dans les quatre garnisons de génie, Versailles, Arras, Grenoble et Montpellier, les compagnies de sapeurs-pontonniers ne sauraient y recevoir l'instruction spéciale qui leur est indispensable. On exercerait pendant vingt ans des sapeurs à com-

— Pas de scandale, mademoiselle, ou je vous fais enfermer dans un cabinet noir; il n'en manque pas, même sur les bateaux.

On arrivait alors devant le comptable chargé de distribuer les billets et de recevoir l'argent du passage.

— Deux places de première, dit le baronne.

— Trois, madame, fit observer poliment l'employé.

— Deux, vous dis-je. Cette personne est de ma suite.

Giselle, la rougeur au front, fut alors obligée de se diriger vers la foule peu choisie qui remplissait la partie abandonnée aux passagers de seconde classe. Elle formait avec ceux qui l'entouraient un contraste si frappant, qu'elle devint bientôt, à son grand déplaisir, le point de mire de tous les regards.

Deux jeunes gens même, usant du droit qu'ont les passagers de première classe de circuler par tout le bateau, vinrent se placer non loin d'elle.

Abaisant alors leur lorgnon qu'ils avaient tenu fixé de loin sur la jeune fille avec une affectation du plus mauvais goût, ils se mirent à chuchoter pendant quelques minutes; l'un d'eux alors s'avança vers Giselle et regarda son compagnon en ricanant, comme s'il voulait le prendre à témoin du succès de son pari.

Oui, c'était d'une gageure qu'il s'agissait; l'un

d'eux avait parié de faire accepter à la jeune fille l'abri de son parasol doublé de soie verte.

Deux gaudins, en vérité, avec leur col cassé et contrebâillé, leur cravate de gaze brodée, leur chapeau de berger, leur veston de sportsman.

Étaient-ils Anglais, Français ou Allemands?

Nous l'ignorons. Ils parlaient avec une grande pureté au moins deux de ces langues.

Appartenaient-ils à l'aristocratie, aux arts, à la finance? Nous ne le savons pas davantage. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faisaient partie de cette classe d'oisifs de mauvais ton, de mauvaise éducation, de mauvais cœur, devions-nous dire, qui prennent plaisir à voir rougir une femme sous leurs regards impertinents.

Giselle s'apercevait bien du petit complot dont elle était l'objet. Les chuchotements, sans être parfaitement distincts, arrivaient cependant assez jusqu'à elle pour lui faire comprendre quelle insolente attention on lui accordait.

Elle continua à travailler avec une apparence de grand calme; seule, la rougeur qui couvrait son front pur et le tremblement presque imperceptible de ses mains, pouvaient dénoter l'agitation de son âme.

Les petits bas de poupée qu'elle tricotsait pour une des filles favorites de Frida eurent certainement à souffrir pendant les quelques instants que dura cette petite scène.

Librairie ABEL PILON, rue de la Harpe, 33, PARIS
A. LE VASSEUR & C^e, ÉDITEURS
LIVRAISON IMMÉDIATE
de tous les Ouvrages de la Librairie française;
de toutes les Partitions et Publications musicales;
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES
Gravures, Gouaches, Estampes en Couleurs, etc.
AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR
Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHEQUE CERTAIN DE
ESCOMPTE AU COMPTANT.— ENVOI FRANCO des CATALOGUES

traire des ponts de bateaux, sur le grand canal de Versailles ou sur un cours d'eau tel que la Scarpe, sans arriver à en faire des pontonniers. On a pu à grand-peine trouver en France deux grands centres d'instruction pour la navigation fluviale.

Il faut donc espérer que l'on reconnaîtra la nécessité de modifier le projet de loi adopté par la Chambre et de maintenir les compagnies de sapeurs-pontonniers dans les deux centres de leur garnison actuelle en se bornant à former deux nouveaux régiments de génie.

Mais alors on ne voit pas bien l'utilité de ce changement de noms.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Plus encore qu'aux jours du Jeudi-Saint et du Vendredi-Saint, le mouvement religieux s'est accentué dans notre population à l'occasion des solennités de Pâques. Dimanche, dès les premières lueurs de l'aurore, les églises se sont remplies de fidèles, et un grand nombre des hommes qui ont suivis la retraite préparatoire prêchée par le R. P. Duponchel sont venus remplir le devoir pascal.

Il est évident que si nous ne vivions pas dans des temps aussi troublés, bien peu d'hommes résisteraient aux raisons développées dans la chaire de vérité. Mais de nos jours on favorise le cabaret et on interdit l'église. Un fonctionnaire, un employé quelconque verrait sa carrière brisée par nos gouvernants, ses enfants privés de pain, si l'on savait qu'il s'approche des autels.

Nos sectaires auront beau faire et ordonner, leur règne n'aura qu'un temps, ils passeront, et la France reviendra à ses vieilles traditions, maudissant ceux qui l'auront égarée.

Dans toutes les églises de Saumur il y a eu des messes en musique exécutées par des amateurs, heureux d'apporter leur concours à la solennité du jour, et par cela même ils ont mis plus de feu dans leur jeu, plus d'âme et d'expression dans leurs chants.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Scrutin sur l'urgence concernant la proposition de révision de la Constitution présentée par M. Pelletan et plusieurs de ses collègues :

Ont voté pour : MM. Berger, Fairé, de La Bourdonnaye, général Lacretelle, de Soland, de Terves.

N'ont pas pris part au vote : MM. de Maillet et Merlet.

CONFÉRENCE AGRICOLE A SAUMUR

M. Morain, professeur départemental d'agriculture, fera, samedi prochain 7 avril, à 2 heures de l'après-midi, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Saumur, une conférence sur la Culture du blé.

L'UNION SAUMUROISE

Société de Gymnastique, de Tir et d'Escrime

Dimanche 8 avril 1888

De 9 heures à 11 heures du matin. — Tir à 200 mètres au fusil Gras, au stand de l'École de cavalerie.

A 2 heures du soir. — Assemblée générale au siège de la société : distribution des récompenses du 4^m trimestre 1888 (gymnastique et tir).

Le Président, G. DOUSSAIN.

Encore les tramways !

Le Courrier, après avoir raconté l'accident survenu au sieur Milteau, accident dont nous avons entretenu nos lecteurs, termine ainsi son article :

« Ce matin, vers 9 heures, un nouvel accident s'est produit rue de Bordeaux.

« La roue d'une voiture s'est engagée dans le rail, et le temps d'arrêt a été si brusque que l'avant-train s'est brisé, et le conducteur a été projeté sur le pavé où il s'est fortement contusionné.

« Si cela continue, nous n'arriverons pas à enregistrer les accidents. »

Outre les accidents et les préjudices de toutes sortes occasionnés par les tramways, les administrateurs de cette abracadabrante compagnie se font un malin plaisir de se

moquer du public de la plus belle façon. Ainsi, actuellement, place de la Gare, il n'est pas possible de circuler. Le trottoir est encombré encore une fois par les matériaux des tramways, et au-dessus du tunnel on va être obligé de reprendre les travaux de cette voie. Dans son premier établissement, on avait enlevé le bitume qui protégeait ce tunnel contre les eaux pluviales. Le bitume enlevé, l'eau de pluie, pénétrant dans la voûte, tombait sur la voie du chemin de fer d'Orléans. La Compagnie força donc les tramways de rétablir les choses telles qu'elles étaient, et les tramways s'exécutèrent aussitôt.

Faire et défaire, c'est toujours travailler. Et le public en est bien ennuyé. Mais pourquoi la Compagnie d'Orléans a-t-elle obtenu si promptement gain de cause du dommage causé à son préjudice ? Il nous semble qu'on triche un peu. Il y a longtemps que la ville, le département, les ponts et chaussées, et enfin tout le monde en général demandent le rétablissement dans leur état normal des choses dégradées par les tramways, et personne n'a été écouté, et rien n'a été fait. Quel est donc ce mystère ? Quelle est la voix qui sera entendue ? Sera-t-on obligé de faire appel à l'insurrection ?

LES VINS FRANÇAIS EN ANGLETERRE

On écrit de Londres, 4^m avril :

« Le nouvel impôt de 50 centimes par bouteille est dès aujourd'hui exigible sur les vins français. Il serait bon que la France put user de représailles sur certains produits anglais.

« Les négociants en vins sont consternés. La taxe de 6 fr. 25 par douzaine de bouteilles n'affectera pas sensiblement les grands crus de Bordeaux et de Champagne; elle ne nuira pas non plus aux vins ordinaires qui s'exportent en barrique. Mais elle menace de paralyser le commerce des champagnes à bon marché et en particulier des excellents vins mousseux de Saumur. »

ANGERS

Conseil municipal. — Pour l'examen du projet d'éclairage du Grand-Théâtre, le Conseil vote que l'électricité remplacera le gaz à la réouverture de la saison théâtrale.

Le Conseil vote une subvention de 500 fr. à la musique d'Angers-Fanfara, pour qu'elle puisse prendre part au concours de Niort.

ASSASSINAT D'UN ENFANT A ANGERS

L'émotion causée par l'horrible crime dont nous avons raconté les détails est loin d'être calmée.

A tort ou à raison, l'opinion publique fait peser, en effet, sur les saltimbanques les soupçons les plus graves; le parquet lui-même semble partager cet avis, car c'est surtout de ce côté que sont dirigées les investigations.

Le mystère demeure impénétrable. L'enquête a, cependant, établi déjà quelques points de repère qui pourront l'aider dans son œuvre de justice.

Il est acquis que, dimanche dernier, alors que le malheureux Joseph, accompagné de son jeune frère, se promenait à l'assemblée, un saltimbanque (un nègre) offrit aux deux enfants une tartine de confiture.

Ce nègre a été parfaitement reconnu par le petit garçon qui est âgé d'environ quatre ans.

Un autre point paraît jusqu'à présent inexplicable : nous avons dit que le pauvre enfant assassiné était venu, sur le champ de foire, suivi par son petit chien; or, ce chien est retourné seul, à la maison, le soir, vers neuf heures et demie, sans que l'on sache encore comment et par qui la porte a pu lui être ouverte.

D'autre part, le sac dans lequel on a retrouvé le corps de l'enfant avait contenu du charbon; la police fait à ce moment d'actives recherches pour retrouver le charbonnier qui aurait livré le combustible.

Si cet industriel pouvait être connu, on aurait certainement par lui des indications d'une réelle importance.

Enfin, le chiffonnier, qui avait découvert l'un des premiers le cadavre, a été retrouvé à son domicile, rue de Normandie. Cet individu a pu fournir quelques renseignements que l'enquête utilisera.

Dernière heure. — D'après les renseignements qui nous sont apportés au dernier moment, certains propos, sur lesquels il ne nous convient pas de nous trop appesantir, ont été rapportés par des témoins et pré-

cieusement recueillis par le juge d'instruction.

Si ces faits nouveaux sont prouvés, l'enquête suivrait immédiatement une piste qui présenterait de réelles probabilités.

Il nous est impossible, répétons-le, de nous étendre davantage sur ce point spécial; mais si les nouveaux soupçons prennent un corps, nos lecteurs en seront aussitôt informés.

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons que le juge d'instruction a eu un long entretien, dans la matinée, avec le père de la malheureuse victime.

De cet entretien et de quelques autres témoignages, il résulterait que les plus graves présomptions pèsent sur un homme dont le domicile serait dans la rue Tous-saint.

Nous avons recueilli également un renseignement dont l'importance n'échappera à personne : Gugusse, que tout le monde connaît à Angers, a été conduit dans la journée de vendredi au parquet.

Interrogé sur divers propos qu'il aurait tenus, Gugusse aurait répondu qu'il avait aperçu le sac contenant le cadavre, dans la nuit du crime, à onze heures du soir.

Si cette circonstance est définitivement établie, elle pourra être d'une grande utilité dans l'instruction. (Patriote.)

CONCOURS MUSICAL DE NIORT

Voici les noms des membres du jury de ce concours :

MM. Massenet, de l'Institut, compositeur, président d'honneur; Arban, compositeur, professeur au Conservatoire de Paris, président effectif; Wettge, chef de la musique de la garde républicaine, vice-président.

MM. Adriet, directeur de l'Union musicale de Niort; Barnier, chef de musique au 57^e de ligne à Bordeaux; J. Bordier, compositeur, président de la Société des concerts populaires d'Angers; Dador, chef de musique au 125^e de ligne, à Poitiers; Delavault, compositeur, directeur de la Société philharmonique de Niort; Deplaye, secrétaire du journal le Monde orphéonique, à Paris; Ducret, directeur de l'Orphéon de Niort; Fouare, chef de musique du 77^e de ligne, à Cholet; Fritsch, chef de musique au 65^e de ligne, à Nantes; Guignard, chef de musique au 114^e de ligne, à Saint-Maixent; Hébert, chef de musique au 137^e de ligne, à Fontenay-le-Comte; Jaubert, chef de musique au 127^e de ligne, à Angoulême; V. Laury, directeur du journal l'Echo des orphéons, à Paris; M. Michaud, directeur-adjoint de l'Harmonie de Niort; Palluel, chef de musique à l'École d'artillerie de Poitiers; Pagnon, chef de musique au 66^e de ligne, à Tours; Rittberger, violoniste, professeur de musique à Niort; Romain, chef de musique au 97^e de ligne, à La Roche-sur-Yon; Rogues, chef de musique au 123^e de ligne, à La Rochelle; Rouveirois, chef de musique au 135^e de ligne, à Angers; A. Simon, rédacteur en chef du journal l'Orphéon.

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-vous à

L'ÉPARGNE POPULAIRE

87, rue d'Orléans, Saumur,

Où vous trouverez :

Des Complets Haute Nouveauté, depuis 33 fr., Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confections pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie, Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Meubles et Literie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 3 avril, 1 h. 40, soir.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Les représentants de l'Union des gauches MM. Picard et Loubet, ayant retiré leur adhésion au ministère Floquet pour cause de divergence de vue relativement à la révision de la Constitution, ont été remplacés par M. DELUNS-MONTAUT aux travaux publics, et M. FERROUILLAT à la justice.

M. Floquet est actuellement à l'Élysée pour faire signer les décrets.

La seconde réunion des ministres a lieu aujourd'hui à deux heures.

La déclaration est portée à trois heures aujourd'hui à la Chambre. La note officielle en est affichée dans les couloirs, afin de remplacer provisoirement la publication au Journal officiel.

MARCHÉ de Saumur du 31 Mars 1888

Froment-commerce, l'hectolitre	19 56	Bœuf ou vache, le kil.	1 40
Id. halle (moyenne)	18 82	Veau	1 40
Métail	13 37	Mouton	1 80
Seigle	11 43	Porc	1 80
Orge	11 50	Poulets la couple	5 —
Avoine	8 35	Dindonneaux	16 —
Sarrasin	10 —	Canards	4 —
Haricots blancs	24 —	Oies	10 —
Haricots rouges	20 —	Beurre le kilog.	2 40
Fèves	10 —	Oufs la douzaine	70 —
Châtaignes	11 —	Foin, la charretée de	780 kilog.
Sel les 100 kil.	15 —	Lucerne	65 —
Son	14 —	Huile de noix	50 —
Pommes de terre, la barrique	9 —	Huile de noir, 50 kil.	125 —
Farine, la culasse de 157 kilog.	52 —	Chanvre 1 ^{re} qualité	40 —
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	Id. 2 ^e	38 —
Id. 2 ^e id.	32 c.	Id. 3 ^e	36 —
Id. 3 ^e id.	31	Charbon de bois, les 100 kil.	16 —
		Charb. de terre	4 50

Cours des Vins.

Rouges.	
Souzy et environs	la barrique 160 fr.
Champigny	180
Varrains	150
Bourgueil	200
Restigné	170
Chinon	160
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 300 fr.
Ordinaires, environs de Saumur	115
Saint-Léger et environs	190
Varrains et environs	165
Le Puy-N.-Dame et environs	90
La Vienne	80
Cidre de Bretagne	la barrique 50 fr.
Cidre de Normandie	45
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre 55 fr.
Vinaigre de vin	25

Nous apprenons que depuis plusieurs jours on vend, à l'ÉPICERIE CENTRALE, à la suite de baisse de prix :

Le Sucre, 4 fr. 05 le kilog.;
Le Café grillé, 2 fr. 30 le 1/2 kilog.;
La Bougie, 0,05 cent. de moins par paquets sur toutes les sortes;
Les Petits pois et Haricots verts, 0,50 cent. la boîte;
Le Savon blanc extra, 0,30 cent. le 1/2 kilog.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

LA VÉRITABLE EAU DENTIFRICE DE BOTOT

est seule approuvée par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS. Sa supériorité sur les autres dentifrices est donc bien affirmée par une aussi sérieuse recommandation; aussi l'emploi simultané de l'EAU et de la Poudre de BOTOT est-il spécialement indiqué.

Exiger la signature : M. J. BOTOT. ENTREPOT : 229, Rue Saint-Honoré, PARIS. France & Étranger : chez les princip. Commerçants

Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR à l'iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : Ulcères, Tumeurs, Gommès, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose. Dans toutes les pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFFECTEUR

PLACE DU CHARDONNET

JEUDI 5 Avril 1888, DÉBUT du

CIRQUE DU CHAT BOTTE

Dirigé par M. CHAMU-LEDENT.

40 Artistes à 4 pattes

A 3 heures, MATINÉE ENFANTINE.

Le soir, à 8 heures, REPRESENTATION.

GRAND SPECTACLE

Donné par la Troupe des Singes, Chiens savants, Chèvres, Coqs, Lapins, Poules, Oies, Canards, Dindes, Chats, dressés en liberté.

PRIX DES PLACES

Places réservées, 1 fr.; 1^{re}, 50 c.; 2^e, 30 c.

Tous les jours REPRESENTATION. — Les bureaux seront ouverts à 7 h. 1/2. On commencera à 8 h.

Les JEUDIS et DIMANCHES, à 3 heures, Séance Enfantine.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e FOREST, notaire à Segré.

A VENDRE

A L'AMIABLE
et par suite de décès
LA BELLE TERRE

DU HOUSSAY

Située commune de Saint-Sauveur-de-Flée, près Segré (Maine-et-Loire), à quatre kilomètres des gares de la Ferrière et de Chemazé, sur la ligne de Segré à Paris.

Elle comprend :
CHATEAU MODERNE, en très bon état;
Et SIX FERMES exploitées à prix d'argent.

Contenance : 220 hect. 50 ares
Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M^e FOREST.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE

En totalité ou par lots,

METAIERIE DE LA FORTUNERIE

Située commune d'Allonnes,

Contenant 25 hectares environ.

S'adresser à M. TAVRAU, Nicolas, expert-géomètre à Bagnoux.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 Juin 1888,

UNE MAISON BOURGEOISE

AVEC VASTE JARDIN,

Sise à l'entrée du Pont-Fouillard.

S'adresser, pour traiter, au notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888,

UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M^e AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

TORD-BOYAUX
Destruction infaillible
DES
Rats,
Taupes,
Souris,
etc.
Reconnus
Exposit. 1878
Le Tord-Boyaux se trouve dans
toutes les Pharmacies. — La Bille, 75.

AVIS

M. VERNERY, opticien à Pontivy, prévient les habitants de Saumur, qu'il sera visible, hôtel de Londres, du 6 au 20 avril. (201)

Externat de jeunes filles

DIRIGÉ PAR M^{me} ROBIN

28, rue de la Tonnelle, Saumur.

Prend des fillettes à partir de 6 ans, pour les conduire au certificat d'études et au brevet. — Prix modérés.

VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre
PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.
SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.
SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS,
Psoriasis, Acné, etc.;
des PLAIES et
ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les Princes de la Science
Le traitement ne dérange
nullement du travail; il est à
la portée des petites bourses,
et, dès le deuxième jour, il pro-
duit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENOIR,
MÉDECIN SPÉCIALISTE
41, rue St-Hilaire, à MELUN (S.-M.).
CONSULTATIONS GRATUITES
par Correspondance

L'ARMÉE

TERRITORIALE

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS :

Six mois. 7 fr.
Un an. 12 »

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

LE JARDIN

Journal d'Horticulture générale

PUBLIÉ PAR

La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise),

Avec la collaboration de M. le marquis DE CHERVILLE, de M. Ch. DE FRANCOSI, président de la Société d'Horticulture du Nord; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc.

Abonnements : 1 an, 12 fr.; 6 mois, 7 francs.

MANUFACTURE

DE PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.

12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, seul accordeur de l'Association artistique d'Angers, intéressé de la maison Lépiciér et Collmann, est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

A CÉDER

Pour cause de santé,

Epicierie et Débit de Vin

Situés rue de Fenet, 38, à Saumur.

BILLARD A VENDRE

Rue de Fenet, 58, Saumur.

A VENDRE

La plus grande CAVE de Saumur

Située rue du Presbytère,

Propre au commerce des vins ou comme glacière.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

A Saumur,

COFFRE-FORT

Système Haflner aîné.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côteaux à 80 et 100 francs la barrique;
Vin rouge nouveau à 80 fr.;
Vin rouge supérieur à 100 francs;
Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande.

A LOUER

Belle Cave en roc

S'adresser rue des Basses-Perrières, 24. (126)

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

EPICERIE PARISIENNE

MAISON IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et 38, rue Dacier, Saumur.

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

SUCRE, 1^{er} choix, cassé ou en pains, le kilog. 1 05
— cassé régulier, le kilog.... 1 15
CAFÉ GRILLÉ, bonne qualité, le 1/2 kilog.. 2 40
— 1^{re} qualité, — 2 60
— extra, — 2 80
— mélange supérieur — 3 »

Couronnes Funéraires en tous Genres

SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CUPIT

COCHET-CHAILLOUX

Successieur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement
Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie,
Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES

Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

DENTS

SANS PALAIS

NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR

AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses
DE MM. WICKHAM F^{rs}, D^{rs}, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE,
16, A PARIS.

SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur chez M^{re} V. Lardeux, coutelier et bandagiste.
Un employé spécialiste, s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

LESSIVE-IRIS LE PAQUET 0 fr. 25

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.

Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 AVRIL.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	82 40	81 87	Est	795	795	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	521 50	520
3 % amortissable	86 25	85 90	Paris-Lyon-Méditerranée	1275	1272 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	531	530 50	Est	392	391
3 % (nouveau)	—	—	Midi	1167 25	1165	— 1865, 4 %	523	523	Midi	400	399
4 1/2 % (nouveau)	107 65	106 90	Nord	1540	1535	— 1869, 3 %	414 50	412 50	Nord	407 50	407
Obligations du Trésor	515	515	Orléans	1843 75	1843 75	— 1871, 3 %	402 75	403 50	Orléans	400 50	400
Banque de France	3540	3530	Ouest	897 30	898 75	— 1875, 4 %	526	526	Ouest	400	399
Société Générale	457 50	457 50	Compagnie parisienne du Gaz	1385	1377 50	— 1876, 4 %	524 25	524 50	Paris-Lyon-Méditerranée	397 50	399
Comptoir d'escompte	1033 75	1031 50	Canal de Suez	2128 75	2128 75	Bons de liquid. Ville de Paris	532	531 25	Paris-Bourbonnais	397 50	399
Crédit Lyonnais	572 50	570	C. gén. Transatlantique	520	516 25	Obligations communales 1879	478 25	479 75	Canal de Suez	599 50	600
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1375	1375	Russe 5 0/0 1870	97 25	98	Obligat. foncières 1879 3 %	488 50	489	Panama 6 0/0	347 50	342
Crédit mobilier	308 75	305				Obligat. foncières 1 83 3 %	384 75	384 50			
Canal Intér.-Panama	281 25	275									

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godef.

Hôtel-de-Ville de Saumur

188

LE MAIRE

Certifié par l'imprimeur soussigné.